Service de garde

École des Prospecteurs de Murdochville

ÉCOLE DES PROSPECTEURS

1. Inscription

Tous les parents doivent remplir la fiche d'inscription pour que leur enfant puisse fréquenter le service de garde. Un maximum d'un changement de fréquentation est autorisé pour l'année en cours.

Le parent doit donner un préavis de deux semaines à la responsable du service de garde pour l'arrêt des frais de garde encourus. La fréquentation peut être régulière (plus de deux périodes par jour) ou sporadique (une période par jour).

Inscription pour les journées pédagogiques et les journées tempête : Il est possible pour un parent d'inscrire uniquement son enfant pour les journées pédagogiques et les journées de tempête.

Dépannage : Pour les élèves inscrits de façon sporadique, il faut déterminer les plages horaires pour lesquelles l'élève fréquentera le service.

2. Tarifs

Pour les enfants inscrits pour deux périodes et plus de gardes par jour (peu importe le nombre de jours par semaine, pour un minimum de 2 périodes par jour) : 9,20$.
Le tarif à la période est de 1,55$ le matin, 4,10$ le midi et 6,10$ le soir. Le tarif pour une journée pédagogique est de 15,75$.

Les frais de garde doivent être payés au plus tard deux semaines après avoir reçu les services. Si le paiement n'est pas fait, votre enfant pourrait perdre son privilège d'utilisation du service de garde jusqu'au paiement total de la facture. Au besoin, le service de garde fera une demande à une agence de recouvrement pour l'acquittement des sommes dues.

Un reçu d'impôt vous est remis à la fin de février. Les parents d'enfants inscrits pour une fréquentation régulière ne peuvent déduire pas les frais de garde au provincial. Les parents d'enfants inscrits pour une fréquentation sporadique ou une fréquentation lors de journées pédagogiques et de tempête recevront un «R-24 au provincial», le montant déductible y sera inscrit. Tous ont droit à la déduction au fédéral. Toutefois, les journées pédagogiques ne sont pas comptabilisées au provincial que l'enfant fréquente de façon régulière ou sporadique, puisque ces journées sont subventionnées.
Les paiements par internet sont priorisés. Vous pouvez m'appeler pour que je vous aide avec le paiement par internet.

3. Fourniture de matériel par le parent

Vêtements de rechange, souliers (avec sac), brosse à dents (avec étui), pâte à dent et crème solaire. Le tout identifié au nom de l'enfant.

4. Heures et journées de garde

Le service de garde est ouvert, du lundi au vendredi, le matin 7h30 à 8h05, le midi de 11h29 à 12h50 et le soir de 15h25 à 17h30.
Le service de garde est ouvert de 7h30 à 17h30, du lundi au vendredi durant les journées pédagogiques et de tempête ou lorsque les cours sont suspendus.

S'il y a fermeture de l'école ou s'il y a un jour férié, le service de garde est également fermé.

Si le service devait fermer, l'information serait déposée sur la page Facebook. Vous pouvez également consulter l'INFO-TEMPÊTE sur la page web du centre de services scolaire. Pour y accéder, il faut se rendre sur la page d'accueil au www.cschic-chocs.qc.ca et cliquer sur le bouton Info-Tempête.

5. RETARD

Nous demandons votre collaboration pour le respect des heures de service. Des frais de 3$ sont appliqués à chaque tranche de 5 minutes si vous venez récupérer votre enfant en retard. Il est possible de m'envoyer un courriel permettant à votre enfant de quitter seul pour la maison à la fin du service de garde. Vous devez m'envoyer un courriel confirmant le tout. Après 2 retards, votre enfant se verra refuser le service de garde.

6. Arrivée/ sortie d'un enfant

En arrivant au service de garde, les parents doivent reconduire leur enfant jusqu'à son local et avertir une éducatrice de son arrivée. En aucun temps, un enfant ne doit être seul lors de son arrivée au service de garde. Lors de la sortie du service de garde, l'enfant doit en tout temps être accompagné par un adulte, sauf avec autorisation du parent pour situation exceptionnelle approuvée par la responsable ou de la direction d'école.

7. Journées pédagogiques

Lorsque nous envoyons un sondage d'inscription pour les journées pédagogiques, vous devez le retourner dans les délais inscrits, sinon votre enfant sera considéré comme absent, et le service pourra vous être refusé. Après inscription, si vous n'envoyez pas votre enfant, vous devez aviser le service de garde deux jours à l'avance. Sinon, des frais vous seront chargés. Nous devons avoir 6 enfants inscrits pour que le service soit ouvert, sinon il sera fermé durant cette journée.

8. Alimentation de votre enfant

L'enfant mange selon son appétit; toujours lui donner un repas complet et qu'il aime. Nous ne pouvons pas lui fournir les extras, par exemple le ketchup, etc.. N'oubliez pas, aussi, d'ajouter des ustensiles. Tout ce qui contient des arachides ou de l'huile d'arachide est interdit au service de garde, et ce, à cause des cas d'allergies alimentaires.

Les enfants peuvent se brosser les dents après le dîner s'il a sa brosse à dents dans sa boîte à lunch.

Nous avons deux fours à micro-ondes. Donc, lui fournir un repas chaud ou froid.

La politique des saines habitudes de vie du centre de services scolaire des Chic-Chocs est appliquée au service de garde. Vous la retrouverez sur leur site.

9. Politique en cas de maladie

L'enfant qui fait de la fièvre, qui a une maladie infantile ou contagieuse, est retourné à la maison. En cas de pédiculose (poux), vous devez traiter l'enfant immédiatement et retirer toutes les lentes avant le retour au service de garde. Bref, si l'enfant ne peut fonctionner à la garderie, comme le reste du groupe, il sera retourné à la maison.

10. Médicaments

Les médicaments doivent être apportés par les parents de l'enfant dans un contenant avec la prescription de la pharmacie. Aucun médicament ne sera administré sans autorisation écrite. Ne jamais laisser un médicament dans un sac à lunch. Aucun sirop ou médicament contre la fièvre ne sera administré par le personnel du service de garde.

11. Comportement

Les enfants doivent respecter les règles de l'école des Prospecteurs. Le code de vie de l'école s'applique au service de garde. Un enfant pourrait être suspendu pour une période.

Centre
de services scolaire
des Chic-Chocs
Québec

Kathy St-Pierre
Responsable du Service de garde
Centre de services scolaire des Chic-Chocs
520, Av Dr-William-May C.P. 1086
Murdochville, Québec, G0E 1W0
Téléphone : 418 784-2487 Poste 2199
www.cschic-chocs.qc.ca